Commune de MEIX-DEVANT-VIRTON,
Assemblée du Conseil Communal

Extrait du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation :
ART.L 1122-17 – Le Conseil ne peut prendre la résolution si la majorité de ses membres en fonction n'est présente. Cependant, si l'assemblée a été convoquée deux fois sans s'être trouvée en nombre compétent, elle pourra, après une nouvelle et dernière convocation, délibérer, quelque soit le nombre des membres présents, sur les objets mis pour la troisième fois à l'ordre du jour.

M.
Est invité à assister à la séance qui aura lieu le 22 janvier 2026.
à Meix-devant-Virton (Maison communale), à 18h30 précises.

Le 09 janvier 2026.
Le Bourgmestre,

La Directrice générale,

Nathalie BOLIS

Administration Communale de MEIX-DEVANT-VIRTON Luxembourg

Pascal FRANCOIS

ORDRE DU JOUR :

Séance publique :

1. Convocation à l'Assemblée générale extraordinaire du 12 février 2026 de l'intercommunale VIVALIA - ordre du jour – vote.
2. Contribution financière communale dans le budget 2026 de la zone de police Gaume – approbation.
3. Je cours pour ma forme – organisation d'une nouvelle session en partenariat avec l'ASBL Sport et Santé.
4. Réalisation d'un Schéma de Développement Communal - signature d'une convention avec une inter-communale - Idelux Projets Publics - dans le cadre de la relation « in house ».
5. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Interdiction de circulation, excepté pour la desserte locale, dans la rue Pisselotte à Sommethonne.
6. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – Interdiction de circulation, excepté pour la desserte locale, dans le chemin à côté du cimetière de Robelmont.
7. Règlement complémentaire sur la police de la circulation routière – aménagements sécuritaires rue de la Cawette à Houdrigny.
8. Vente d'un bien sise rue d'Ugny, 13 à F-54870 Cons-La-Grandville - compromis de vente – approbation.
9. Information tutelle.

HUIS-CLOS :